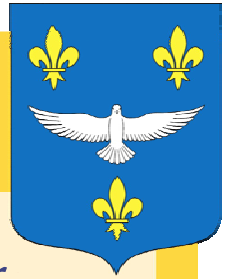




Lettre aux amis et bienfaiteurs
de l'École Saint-Jean-Bosco

N° 28 – Novembre 2017



Le Courrier de La Ville

De la consommation des films

Le monde virtuel s'étend toujours davantage aux dépens du monde réel. Ce phénomène de fond de notre société ne doit pas être considéré comme une fatalité qui s'abattra sur nous et nos familles et rendrait inutile toute tentative de résistance. A nous de réfléchir et de déterminer dans quelle mesure nous devons refuser ou accepter cette invasion.

Nous revenons souvent sur ce sujet car il est d'une importance capitale et nous notons que trop souvent les familles se laissent envahir par les écrans (en France, on compte en moyenne 6,4 écrans par foyer en 2016 : le terme d'invasion n'a rien d'exagéré !). Je voudrais aborder en particulier dans cet article la question des films que regardent les enfants à la maison, le plus souvent à partir de DVD ou de clés USB. Je laisse donc volontairement de côté la question des jeux vidéo et de la consultation d'Internet, ainsi que la question des émissions de télévision. Je suppose également que le contenu des films n'offense ni la foi ni la morale.

Une surconsommation alarmante

Ce sujet m'est venu tout naturellement à la suite de discussions avec des élèves. Un élève de quatrième m'a ainsi assuré qu'il avait vu 11 films durant le week-end à la maison, avec l'accord au moins tacite de ses parents. Devant un tel

nombre, j'ai objecté que cela prendrait trop de temps de regarder autant de films. Il m'a répondu que certains films n'étaient pas regardés en intégralité : il se contentait des scènes d'action et passait rapidement sur le reste. Parmi les films vus figurait notamment *Les huit salopards* du réalisateur Tarantino, connu pour ses séquences extrêmement violentes. Cet élève n'avait bien évidemment pas eu le temps de faire tous ses devoirs pendant le week-end.

Un élève de CMI, en difficultés scolaires, a lui été bien plus raisonnable : il s'est contenté de 5 films durant le week-end (des productions d'Hollywood ciblées pour les adolescents comme *Twilight*, série de plusieurs films contant des amourettes sur fond d'histoires de vampires).

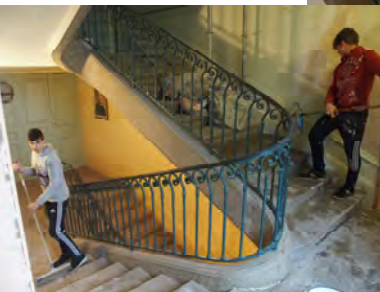
Le phénomène le plus facilement observable est celui des « dormeurs du lundi » : des élèves qui passent leur première journée de classe à somnoler en cours et en étude. Le week-end a été très fatigant. Rassurez-vous, il s'agit seulement des nombreuses heures passées devant les écrans pendant deux jours... et trois nuits. On a l'impression que certains élèves, sevrés pendant la semaine, se rattrapent, et au-delà, le week-end.

Il m'est arrivé une fois d'être invité pour quelques jours de vacances par une famille dans un chalet en montagne. J'ai pu faire de très belles ballades avec une partie de la famille. Une partie seulement car les deux grands garçons passaient

Remise des blasons pour les nouveaux,
après quelques semaines d'école



Vacances de Pâques
de l'année dernière



Un peu de saine détente



eux tout leur temps enfermés dans leur chambre avec leur ordinateur portable et d'innombrables films à leur disposition. Une fois quand même le père de famille s'est fâché et ils ont dû pendant quelques heures quitter leur écran et nous faire supporter leur mauvais humeur.

Voilà en quelques traits un état de la situation dans certaines familles.

L'image et l'imagination

Face à ce constat, il nous faut réfléchir à la place donnée aux films dans l'éducation des enfants.

Des éducateurs catholiques se sont penchés sur cette question, liée au départ à la présence de la télévision dans la famille. Ils ont montré les dangers que représente ce moyen de distraction.

La principale objection à une consommation régulière de films est celle qui concerne le fonctionnement de l'imagination. Pour la comprendre, il faut faire quelques rappels de psychologie.

L'imagination est ce qu'on appelle un sens interne : un sens qui n'est pas en contact direct avec le monde qui nous entoure mais qui a pour fonction de conserver les impressions des sens externes et de les reproduire quand nous en avons besoin. Ainsi l'imagination nous permet de disposer du trésor de nos sensations, de fabriquer les images ou phantasmes, selon le terme de la philosophie thomiste, qui va permettre à l'intelligence d'élaborer les concepts abstraits par lesquels je connais l'essence des êtres qui m'entourent. Parce que j'ai vu de nombreux arbres, fort différents les uns des



Quelques travaux manuels pour le Noël de l'Ecole

Ou pour les cochons...



autres, je peux combiner une image d'arbre reprenant les éléments essentiels de ceux-ci et me permettant d'abstraire l'idée d'arbre : « grand végétal ligneux, composé d'un tronc et de branches ». L'imagination est le réceptacle ultime des impressions sensibles à partir duquel l'intelligence saisit l'universel par l'abstraction. C'est dire l'importance de ce sens interne, alimenté par toutes nos sensations, mais aussi les évocations que nous tirons de nos lectures.

Le problème du cinéma, c'est que la succession des images, leur enchaînement étudié pour maintenir l'attention du spectateur et le succès du film, leur force, leur luminosité provoque une saturation tout à la fois de la vue et de l'ouïe¹, mais également de l'imagination. Ce sens interne ne se contente plus de glaner à son rythme des images, des sensations à conserver mais se trouve pendant de longues périodes soumis à un faisceau d'images haletantes qui vont perturber en profondeur son fonctionnement ainsi que celui de l'intelligence par contre coup.

Luce Quenette écrivait déjà en 1972 : « Le danger principal, inévitable de la Télé, c'est de mettre dans la tête des enfants des images et non des idées, c'est d'arrêter, par la puissance trompeuse de l'imagination, le travail naturel de l'intelligence : l'abstraction. [...] Ce danger de perversion de l'esprit et de l'imagination est bien plus profond et bien plus difficile à comprendre pour les parents qu'une spectaculaire corruption du sens moral, qui d'ailleurs accompagnera tôt

ou tard l'abus des images [...]. L'indigestion d'images à elle seule endort l'attention, amollit la volonté, anémie la mémoire boursoufflée de représentations, inapte à retenir les articulations des plus simples raisonnements »².

La lecture va permettre à l'enfant d'agrandir considérablement le trésor d'images à sa disposition, mais d'une manière conforme à sa nature. Qui ne se souvient de la longue description que fait Balzac, dans les premières pages du *Père Goriot*, de la pension Vauquer ? Toutes les sensations, que ce soient les images, les sons mais aussi le toucher, le goût et bien sûr l'odorat – la fameuse « odeur de pension » faite de moisi, de rance, de renfermé – sont évoquées. Elles permettent au lecteur d'imaginer avec précision le cadre de ce drame parisien. Un film ne pourrait que nous assommer d'images et de sons, ne laissant aucune marge au travail de l'imagination.

Les films constituent donc une indigestion d'images qui n'en permet pas l'assimilation



régulière et leur utilisation pour une réflexion intellectuelle. Ce gavage endort l'attention qui est trop sollicitée par les images, ce qui provoque la passivité du spectateur. Regarder des films n'est pas une activité, mais une passivité : on se soumet à un bombardement volontaire, ce qui est particulièrement vrai dans les productions actuelles du cinéma américain. Notons que la surabondance de scènes d'action, de plus en plus spectaculaires, suit la courbe ascendante des quantités de produits stupéfiants qu'un drogué doit s'administrer pour continuer à connaître les mêmes sensations.

Les jeux de l'enfant lui permettent normalement d'exercer son imagination, tout en la confrontant au réel : ils sont pour la plupart



maintenant dérivés des sagas cinématographiques et enferment encore un peu plus les enfants dans un carcan étroit et fort juteux pour les propriétaires des licences.

Effet destructeur sur la perception du réel

Mais les films ne se contentent pas de saturer l'imagination, ils altèrent également notre perception du réel. Dans un film, le héros ne paraît pas un homme comme les autres : il ne meurt pas, ne souffre pas, ne se blesse pas. Le rythme est trépidant : des enquêtes demandant des mois d'investigation sont bouclées en cinq minutes, les déplacements sont instantanés ou presque, des opérations complexes sont montées en un claquement de doigts. L'identification à ces héros multiples et surhumains risque de perturber des enfants ou des adolescents dont la personnalité psychologique est encore en formation. La comparaison entre l'univers des films et la vraie vie peut entraîner des insatisfactions profondes, une dévalorisation de la réalité, un vieillissement psychologique précoce. Il est navrant de voir à quel point les films contribuent à faire des enfants des adolescents avant l'âge et maintiennent ensuite les adultes dans cette même période d'indécision et de tyrannie des passions. Un jour, alors que je dirigeais l'École Saint-Louis de Nantes, nous emmenâmes des élèves de cours moyen au Parc du Puy du Fou. D'autres visiteurs nous firent la remarque, émerveillés : « Vos enfants se comportent comme des enfants ! ». En effet, le plus souvent les enfants sont pourris avant l'âge et jouent en permanence les personnages de la série *Twilight*.

Une arme de déformation massive

L'état de passivité du spectateur, l'inhibition de ses facultés de jugement et de son esprit critique face à la fascination exercée par les images, font de l'industrie cinématographique un moyen puissant pour influencer sur les esprits. Les producteurs d'Hollywood le savent fort bien : ils disposent d'un pouvoir considérable pour modeler les esprits et imposer leurs stéréotypes.

Un minimum d'honnêteté nous force à admettre que les situations morales des héros du cinéma ne sont guère réluisantes : un coureur de jupons invétéré pour James Bond, des multividorcés pour les séries policières françaises, sans oublier maintenant l'inverti de service, toujours pétillant et sympathique. Rares sont les scénarios mettant en scène des héros pères ou mères de famille fidèles à leurs engagements ou de chastes jeunes gens.



L'enfant doit tirer ses modèles de ceux qui font partie de son entourage : ses parents tout d'abord, le cercle élargi de la famille, des amis, des maîtres, des âmes consacrées à Dieu ensuite. Il tire maintenant ses modèles des fictions cinématographiques. Les discussions avec ses parents, si importantes à l'âge de l'adolescence, sont forcément limitées par les heures trop nombreuses passées devant son écran.

Le monde virtuel du cinéma devient l'univers de référence de l'enfant. Les jugements rationnels ne guident plus notre conduite mais une série de réactions affectives incontrôlées. La télécommande ne gouverne pas que l'écran, mais bien aussi la pensée de celui qui croit dominer l'écran. Les moutons de Panurge ne suivent plus la mouton de devant, tous suivent maintenant le mouton de l'écran.

Les mises en garde des médecins

Le personnel médical constate les effets néfastes de cette surexposition à l'image. Récemment, un médecin de la Protection Médicale Infantile, le docteur Anne-Lise Duranda³, a posté sur Internet une vidéo pour alerter les parents des conséquences dramatiques de cette surexposition pour les enfants de moins de trois ans. Dans un article du *Figaro*, elle explique : « L'écran, c'est la tétine d'aujourd'hui. Pourquoi les parents se passeraient des écrans pour "calmer" leur enfant alors que personne ne les a mis en garde ? ». Les effets pervers sont alarmants : pauvreté du vocabulaire, comportementement asocial pouvant aller jusqu'à des symptômes autistiques, incapacité de fixer son attention, addiction précoce aux écrans. Les effets sont d'autant plus nocifs que l'enfant est jeune et n'a pas de recul pour juger ce qu'il voit sur les écrans. Il s'agit là d'un vrai problème de santé publique. Une campagne a même été lancée en 2009 par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel : « Pas d'écran avant trois ans ! ». Il est difficile de comprendre pourquoi après trois ans les écrans seraient moins dangereux. Peut-être parce que les enfants commencent à être scolarisés et que l'Éducation Nationale s'appuie de plus en plus sur les écrans pour camoufler ses échecs.

Conclusion

Notre étude porte sur le monde audiovisuel en soi. Elle ne tient pas compte des contenus dangereux, comme l'immoralité ou la violence. Rares sont cependant les films indemnes de ces images traumatisantes pour l'âme des enfants et des adolescents, même si hélas l'accoutumance endort petit à petit la conscience et fait admettre ce qui est inadmissible.

Les familles doivent donc exercer la plus grande vigilance face à cette invasion des images, soit en pratiquant l'abstinence totale de films dans le foyer, ce qui semble la solution la plus simple, soit en permettant de manière exceptionnelle cette distraction, avec une fréquence de l'ordre d'une



fois par mois. Certains films sont des chefs-d'œuvre qu'un honnête homme se doit de connaître, mais il faut apprendre à les apprécier, comme on apprécie une bonne bouteille : avec modération.

Comme on ne supprime bien que ce que l'on remplace, cela demande de la part des parents de prendre le temps de s'occuper de leurs enfants plutôt que de les placer devant la Super-Nounou qu'est l'écran, de les inciter à pratiquer des activités sportives ou artistiques, de les guider dans les choix de lecture. Il faut aussi résister à la pression ambiante et savoir assumer ses choix. Et tant pis si vos enfants qui reviennent le lundi à l'école ne pourront pas crâner devant leurs camarades en citant la liste des films visionnés le week-end. Ils auront en tout cas bien occupé leur temps et gardé intactes leurs facultés de jugement et de raisonnement.

◆ Abbé Ludovic Girod

1 - « Tout d'abord, il s'agit d'images artificielles caractérisées par un manque de stabilité, une variation rapide de brillance, des images sautillantes, spécialement dans les dessins animés. La structure des images lumineuses intermittentes provoque une hyperstimulation de l'œil et du cerveau qui entraîne une fascination des enfants qui les

L'occasion fait le larron

Saint Augustin raconte, dans ses *Confessions*, la triste expérience de l'un de ses amis, Alypius. Celui-ci avait décidé de renoncer définitivement aux spectacles du cirque en raison de la funeste barbarie qui y était exposée. Un jour, cependant, croisant par hasard des amis qui s'y rendent, ceux-ci le pressent de se joindre à eux. Alypius, très confiant en lui-même, affirme que même s'il se rend de corps à l'amphithéâtre, il saura garder son cœur et ses regards éloignés de ces sanguinaires prestations de gladiateurs. Curieux de voir cela, ses amis l'emmènent en leur compagnie et note Alypius s'installe dans les gradins, gardant soigneusement les yeux fermés. Cependant, ses oreilles demeurèrent ouvertes, et lorsque la chute d'un combattant provoqua une immense clameur dans la foule, la curiosité l'emporta sur notre présomptueux jeune homme. Il pensa qu'il pourrait ouvrir les yeux un instant puis reprendre

amène à regarder fixement l'écran. La T.V. ne suscite pas l'attention : elle hypnotise » Michelle Legrais, *Neurones en danger - Effets de la télévision sur le psychisme des jeunes enfants*, extrait de *Apprenez-nous à prier*, Association Transmettre (BP 11 - 84330 Caromb).

2 - Luce Quenette, *Balayer Astérix*, in *Itinéraires* N° 160, février 1972, pages 17-18.

3 - *Le Figaro*, mercredi 17 mai 2017, page 12.



sa résolution. Mais à peine regarde-t-il le spectacle que le combat le fascine et la frénésie le gagne tout entier. Il n'est alors plus le même qu'à l'arrivée : « il regarde, il crie, il brûle, et il emporte avec soi un aiguillon de folie qui le presse de revenir, non seulement avec ceux qui l'ont entraîné, mais même à leur tête pour entraîner les autres. » Grâce à Dieu, Alypius réagira vivement plus tard contre cette faiblesse et gardera en mémoire cette malheureuse présomption dont il fut l'objet.

Nous voyons bien dans cette anecdote, que la faute principale d'Alypius n'est pas d'ouvrir les yeux au cri de la foule, mais d'entrer dans le cirque, même s'il a la ferme volonté de ne pas regarder, car il se met ainsi en occasion évidente de péché. Si sa faute est un peu caricaturale, il peut tout de même nous arriver de connaître quelques occasions de chutes, et de rechercher les

règles de la morale chrétienne en ces situations. Le présent article essaiera de les synthétiser à travers ces trois mots : *savoir, pouvoir, devoir*, qui résumement toutes les conditions de notre responsabilité en ce domaine.

I) SAVOIR :

« Mon Père, en préparant la Messe, j'ai touché le calice avec les mains et mon grand frère m'a dit que je n'avais pas le droit. Est-ce que j'ai fait un sacrilège ? — Non, puisque vous ne saviez pas, mais la prochaine fois mettez effectivement les gants blancs ». Dans toutes les actions humaines, il n'y a de responsabilité que si l'on sait ce que l'on fait. Il en est de même pour les occasions de faute, il nous faut donc savoir comment reconnaître une occasion prochaine de péché. Le *Dictionnaire de Théologie Catholique* appelle occasion toute cause extérieure de chute : objet, personne, situation qui entraîne au péché. Elle est dite « prochaine » quand elle est si pressante que l'homme ne peut se soustraire ordinairement à son influence néfaste. Pierre et Jacques aiment se retrouver et occuper leur temps à la construction de cabanes ou à de chevaleresques batailles, mais lorsque Jean se joint à eux, ils ne peuvent s'empêcher d'aller chiper quelques gourmandises à l'épicier ou mettre le désordre dans la basse-cour de la ferme. Ici, Jean est, pour les deux autres camarades, une occasion de péché. Comment peuvent-ils s'en rendre compte ? C'est tout simplement l'expérience qui les instruira. Leurs chutes, peut-être multiples, leur montreront la nocivité de la compagnie de Jean, s'ils sont un peu sincères avec eux-mêmes. Certaines de ces occasions sont universelles (livres ou spectacles immoraux, par exemple), c'est-à-dire que nul n'en peut nier la redoutable gravité ; d'autres sont propres à certaines personnes : le fût de rhum n'est un réel danger que pour les alcooliques (à moins qu'il soit vraiment très bon, bien entendu). Il faut donc avant tout une bonne dose de sincérité afin de se connaître réellement et de savoir où sont nos faiblesses.



II) POUVOIR :

Se connaître ne suffit pas pour être responsable de l'occasion de nos chutes, il faut encore pouvoir l'écarter. Un enfant, par exemple, est dans l'impossibilité de quitter sa famille, même si elle est pour lui une source de scandale ; ou un soldat ne peut désertir, même si la vie de garnison l'expose à de nombreuses fautes. Le précepte universel de la morale s'applique effectivement quoiqu'il advienne : nul ne peut commettre un mal pour en tirer un bien. D'autres enfin ne peuvent écarter l'occasion parce qu'ils en subiraient des dommages très importants : perte de la réputation, de la fortune, de la situation professionnelle, etc. Signalons qu'il s'agit ici d'inconvénients véritablement graves : « il ne suffirait pas d'invoquer un motif d'agrément ou d'utilité », précise le *Dictionnaire de Théologie Catholique* (DTC). Il y aura, par exemple, une différence notable entre celui qui ne peut se séparer de sa concubine parce que l'éducation de leurs enfants en serait rendue impossible, et celui qui ne le pourrait sous prétexte qu'il ne parvient pas psychologiquement à vivre seul.



III) DEVOIR :

L'obligation de s'éloigner du péril de faute constitue le dernier élément de notre responsabilité en ce domaine. « Ce devoir est strict et évident lorsque l'occasion est prochaine et source de péchés mortels. Mais il n'en est pas de même si l'occasion est seulement éloignée ou n'entraîne qu'à des fautes vénielles » (DTC, article *occasion*). L'occasion éloignée est celle qui ne porte que faiblement et indirectement au péché : partant, elle n'est point d'ordinaire une cause de chutes graves. Le devoir de la fuir absolument n'existe pas, car il serait pratiquement impossible à remplir. C'est que des occasions de ce genre surgissent sans cesse autour de nous, selon la parole du livre de la Sagesse : « Les créatures de Dieu se sont tournées contre lui et deviennent tentation pour les âmes humaines » (XIV, 11). Voilà pourquoi Saint Paul reconnaît que les chrétiens ne peuvent éviter tous les contacts malfaisants et les mauvais exemples, « autrement, leur dit-il, vous auriez dû sortir de ce monde » (I Cor., V, 10). Cependant, ces occasions, même éloignées, doivent rester l'objet de notre vigilance afin de toujours minimiser leur nocivité. « Tels sont par exemple, signale Mgr Gousset, certains jeux, les danses, les bals, les spectacles. Quoique ces divertissements profanes ne soient pas une occasion de péché mortel pour tous, on doit en faire remarquer le danger à tous sans exiger toutefois, qu'ils y renoncent absolument, à moins qu'ils n'y trouvent le danger probable de pécher mortellement ».

Voilà donc résumées les trois conditions qui nous permettront d'agir prudemment en ce domaine ;

car c'est en effet une question de prudence : l'occasion étant une source de fautes, celui qui ne se garde pas contre elle, agit comme l'imprudent qui ne se méfie pas du danger qui le menace et y périt. Ainsi, si nous savons, par notre expérience, que telle personne ou telle situation est pour nous une occasion de péché, si nous pouvons nous en écarter et que nous le devons, alors nous sommes totalement responsables des fautes auxquelles elle nous entraînera et le confesseur devra demander tôt ou tard d'éloigner le péril pour constater notre réel repentir et nous accorder l'absolution.

À la lumière de ces quelques rappels de morale chrétienne, nous pouvons constater que l'agir humain ne se classe pas en une simple distinction entre ce qui est « tout blanc » et ce qui est « tout noir ». Notre responsabilité en ce domaine, sera mesurée par notre expérience, notre connaissance de nous-mêmes et de la nature humaine en général. En effet, bon nombre d'auteurs spirituels nous avertissent sur la nocivité de certaines situations : l'oisiveté, mère de tous les vices, les compagnies imprudentes sources de tentations, etc.

La solution ultime est donc de ne pas nous aveugler sur notre faiblesse, de la reconnaître humblement selon les situations ou nous pouvons nous trouver. Nous serons alors, à l'image de la Très Sainte Vierge Marie, forts comme une armée rangée en bataille, appliquant simplement le conseil de saint Augustin : « Désires-tu t'élever ? Commence par t'abaisser. Tu rêves de construire un édifice qui s'élève jusqu'au ciel ? Établis d'abord les fondements sur l'humilité. Et plus la construction doit être élevée, plus profondes doivent être les fondations ».

❖ Abbé Loïc de Fraissinette



Chronique de l'école

Les résultats des examens d'Etat vinrent récompenser les efforts de nos élèves et le talent de nos professeurs : 100 % de réussite au Diplôme National du Brevet et au Baccalauréat (dont 80 % de mentions dans les deux cas) et des résultats très satisfaisants aux épreuves anticipées de première.

A Marlicieux, les vacances ne riment pas avec indolence ou nonchalance : c'est l'époque des grands chantiers d'été. Pendant que M. Monin repeignait avec méthode et efficacité la grande cage d'escalier et les deux réfectoires du secondaire, le Frère Paul et son équipe d'élèves volontaires s'attela au ravalement des façades du château. Vaste chantier pour lequel nous avons acquis un échafaudage adéquat. Il faut nettoyer, remettre de l'enduit quand il fait défaut et passer plusieurs couches de peinture. Le résultat est spectaculaire, la couleur se marie heureusement avec les teintes du nouveau bâtiment. Un parent d'élève, M. Laroche, peintre-décorateur de profession, dessina sur le pignon de l'aile Nord un panneau indiquant à tous les passants qu'il s'agit de l'École Saint-Jean-Bosco. Nous mîmes en place un panneau directionnel à l'entrée de l'allée des Platanes, panneau offert par la Mairie. Sur ce panneau, saint Jean Bosco a été ennobli car il est devenu « saint Jean de Bosco ». Nos visiteurs sauront quand même nous trouver.

Pendant ce temps, l'abbé de Fraissinette, tronçonneuse à la main, s'occupa avec son équipe de l'entretien du parc. Il mena notamment une lutte efficace contre la pyrale qui vint de nouveau s'attaquer à nos buis renaissants.

Pendant l'été, l'abbé Girod assura l'aumônerie d'un camp scout près de Cluny. L'abbé de Fraissinette accompagna un camp vélo de Saint-Jacques-de-Compostelle à Fatima, ce qui lui permit d'assister au pèlerinage organisé par la Fraternité pour le centenaire des apparitions.



Le 15 août étant la date des transhumances annuelles dans notre Fraternité, nous disons au revoir à l'abbé Espinasse qui après trois années de bons et loyaux services est promu prier à côté de Lille. Nous accueillons l'abbé Erik Briols qui arrive de l'École Saint-Jean-Baptiste de la Salle dans le Pas-de-Calais (école par laquelle sont passés 4 des 5 membres de la communauté).



Un courageux professeur de mathématiques!

L'École reçut de nombreuses sessions pendant les vacances, ce qui permet de faire vivre les bâtiments pendant la trêve estivale : des sessions pour l'obtention du BAFa ou du BAFD, une session de formation pour les familles, l'accueil de pèlerins en route vers Ars. Pensez à réserver sans tarder pour vos sessions et événements de l'été 2018 !

Jeudi 31 : rentrée des professeurs. Nous accueillons cette année cinq nouveaux professeurs, après bien des recherches. Du travail en perspective pour le Préfet des Etudes, l'abbé Robin, qui a déjà réussi l'exploit de ne laisser aucune matière en souffrance.

Dimanche 3 septembre : les pensionnaires accompagnés de leurs parents arpentent de nouveau les couloirs à la recherche de leur place au dortoir et de leur salle de classe. L'École retrouve enfin ses occupants et leur bruissement familial. Les effectifs sont à la rentrée de 154 élèves, 107 au secondaire et 47 en primaire. Nous perdons quelques élèves par rapport à l'année dernière, ce qui rendra plus difficiles nos efforts pour provisionner la construction de notre chapelle.

Dimanche 10 : nous inaugurons la messe lue de 9h00 à Marlieux qui s'ajoute désormais le dimanche, hors période de vacances scolaires, aux messes chantées de 8h30 à Châtillon-sur-Chalaronne et de 10h30 à l'École. Cette messe a beaucoup de succès : il fallut rappeler aux fidèles que la messe paroissiale est bien la messe chantée, la messe lue pouvant rendre service de temps à autre seulement.

Mercredi 13 : nous recevons la visite de M. Bonnard, directeur de l'École de La Péraudière, qui découvre notre École et nous assure de sa volonté de travailler en bonne intelligence avec nous. Le principe d'une activité réunissant nos deux écoles est posé : il restera à la préciser.

L'Abbé Rességuier, séminariste à Ecône et ancien élève, vient le soir présenter une conférence aux élèves sur la vocation et la vie au séminaire, conférence agrémentée d'une projection de photos.

Mercredi 20 : le Directeur se rendit à Lyon à une vente aux enchères d'objets liturgiques. Il fut accompagné par nos deux élèves de terminale L. qui purent ainsi découvrir l'ambiance si particulière d'une salle des ventes dirigée par le marteau alerte d'un commissaire-priseur.

Dimanche 24 : pèlerinage de rentrée à Ars. Les années précédentes, nous nous joignons au pèlerinage organisé par le Prieuré de Lyon. Cette année, les lyonnais partirent à l'Île Bouchard, ce qui nous encouragea à organiser notre propre pèlerinage en deux groupes : les bons marcheurs, capables de suivre le rythme inentamé du Frère Paul, pour un départ de Marlieux après la messe de 9h00 et les autres marcheurs pour les derniers kilomètres à partir de la pause déjeuner. Beau et fervent pèlerinage pour commencer l'année scolaire d'un bon pied.

Vendredi 13 et samedi 14 octobre : réunion de doyenné sous la direction de l'abbé Salaün, prier à Meylan et nouveau doyen, et en présence de l'abbé Duverger, assistant du Supérieur de District. Nous nous penchâmes notamment sur la pastorale de la préparation au mariage.

Du 21 au 23 : pèlerinage à Lourdes. Le directeur s'y rendit avec un pré-séminariste qui nous aide cette année tout en profitant de certains cours, M. Pierre-Marie Lethu.

Mercredi 25 : cérémonie de remise des blasons pour les nouveaux. Ce fut l'occasion de rappeler la signification de ce blason et de sa devise : « Servite Domino in letitia » : Servez le Seigneur dans la joie. Trois nouveaux devront attendre encore pour le recevoir, le temps de se faire moins remarquer pour

leurs incartades à la discipline. L'après-midi, une équipe dirigée par le frère Paul commença le nettoyage du monument aux morts de Marlieux. L'École est de nouveau le siège d'un comité du *Souvenir Français*, association ayant pour but de maintenir le souvenir des soldats morts pour la France.



Mardi 31 : rosaire à la paroisse de Marlieux en réparation d'Halloween. La cérémonie est organisée par le sacristain de la paroisse, mais ce sont les prêtres de l'École qui dirigent la prière de bout en bout.

Nouvelles de nos travaux

Après les travaux de cet été (réfection des façades du château), nous prévoyons en 2018 la construction d'un préau servant de gymnase dans l'aile Nord de la ferme qui jouxte l'École, aile acquise en juillet 2015. Suite à la décision de la Mairie de classer ce bâtiment comme « bâtiment à conserver », il nous faut conserver le mur en pisé visible depuis la route et les volumes de l'ensemble des bâtiments. Nous allons donc abattre cette aile en laissant debout le mur en question. Nous prévoyons de faire par nous-mêmes le plus gros des travaux. Notre architecte nous a dessiné les plans que nous reproduisons ci-contre. Le coût total pour ce bâtiment est estimé à 150 000 euros. Nous comptons sur votre aide afin de doter notre École d'un gymnase bien nécessaire.

Nous n'oublions pas non plus notre projet de chapelle que nous confions aussi à la générosité de nos bienfaiteurs. La réserve est pour l'instant de 200 000 euros.

Etat actuel



Projet



La cour intérieure du château:

... pendant...

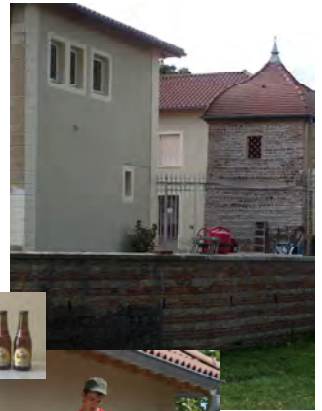
Avant...



... et après...



... de nombreuses
consolations bien
méritées !!



Comment nous aider ?

Envoyez vos dons à :

École Privée Saint Jean-Bosco
La Ville
01240 Marlieux

Si vous le demandez, un reçu fiscal sera expédié en retour de votre don,
vous permettant de réduire vos impôts.

Les avantages du reçu fiscal

Pour les particuliers : 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés : 60% du montant de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Le reçu fiscal est à joindre à votre déclaration de revenus de l'année dans laquelle le don a été effectué.

Merci de votre aide, et que Dieu vous le rende au centuple !

Le premier mercredi de chaque mois la messe est célébrée pour nos bienfaiteurs.

